



PARTENAIRES ET RESEAU PRINCIPAL


QUI SE CACHE DERRIERE TOUS CES SIGLES ?


 **MACS est notre communauté de communes Maremne Adour Côte Sud** qui englobe 11 OT et 23 villes de Labenne à Moliets et siège à St Vincent de Tyrosse avec une délégation de promotion et supports de communication à son échelle (carte touristique, valorisation du patrimoine...).


 **ALO est le Pays Adour Landes Océanes** qui regroupe les communautés de communes du Seignanx, du Pays d'Orthe, coordonne les formations interfilières et les met en œuvre à l'échelle des OT et des professionnels. Il est à St Vincent de Tyrosse.

 **Le CDTL est le Comité Départemental du Tourisme des Landes**, organe de promotion par les clubs thématiques, les outils informatiques, il est un observatoire statistique et le relais de communication auprès des OT sur les perspectives générales de développement du Conseil Général. Il est basé à Mont de Marsan.

Le CRTA tient son rôle au niveau aquitain.

 **Dans les Landes, la représentativité des OT est intégrée au CDTL.** Elle nous représente, nous fédère, met à notre disposition un Intranet avec l'évolution de la Démarche Qualité, une veille légale, la vie des structures...

 **La Mission des Offices de Tourisme et des Pays Touristiques d'Aquitaine** est l'échelon supérieur. Installée à Bordeaux, elle développe les compétences, les boîtes à outils, met en place des plans d'actions structurant et valorisant l'offre touristique.

 **Offices de Tourisme de France** est la fédération nationale de notre réseau de 2 800 OT dont 70% en association et 12 000 salariés. Son organe de développement touristique est **Atout France**.

QUELS ROLES A JOUER ?

Le Contrat Qualité de l'Office de Tourisme :

- Faire la promotion de l'ensemble du territoire de la station : mettre à jour et diffuser les informations qu'on lui transmet, compte rendus, bilans sur tous les supports de communication dont il dispose au mieux des intérêts de tous.
- Rencontrer les prestataires de différentes façons pour distribuer les éditions, recueillir leurs avis ou suggestions et celles des clientèles
- Observer, regrouper et analyser les statistiques
- Coordonner les différents acteurs.

UN ROLE DE REFERENT

Les bons réflexes de l'adhérent :

- Communiquer son actualité et ses offres promotionnelles pour fiabiliser l'information.
- Aiguiller systématiquement le public ou la clientèle vers les éditions ou les services de l'OT pour répondre aux attentes quand lui-même ne peut le faire
- Faire remonter l'analyse de la satisfaction de sa clientèle et les statistiques de fréquentation
- Adhérer à la News et consulter www.espaceprosoustons.fr pour se tenir informé facilement de l'essentiel à retenir
- Intégrer un lien sur son site Internet avec www.soustons.fr pour générer du trafic et de l'information sur la station
- Participer à l'Assemblée Générale

UN ROLE D'AMBASSEDEUR

QUI CONTACTER ?

Cathy, Laurent et Hélène
une équipe permanente à votre écoute
De septembre à juin : du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
plus le samedi matin de 9h30 à 12h30

En juillet et août : du lundi au samedi
de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h
plus le dimanche matin.



SOUSTONS

OFFICE DE TOURISME

Manuel de l'Adhérent 2015

Vous êtes adhérent aux services de l'Office de Tourisme et nous vous en remercions. Voici un support tout simple qui vous indique le fonctionnement de notre structure, votre rôle d'adhérent et comment faciliter nos échanges pour mieux qualifier l'offre touristique de la station.

BIENVENUE !!

Grange de Labouyrie - BP 53
40141 SOUSTONS Cedex
05 58 41 52 62 - Fax 05 58 41 30 63

tourisme@soustons.fr
www.soustons.fr

www.espaceprosoustons.fr
www.facebook.com/destinationsoustons

QUI EST L'OFFICE DE TOURISME ?

C'est une association Loi 1901 (de plus de 80 ans), régie par le Code du Tourisme et qui a pour but de promouvoir l'offre touristique de l'ensemble du territoire de la ville.

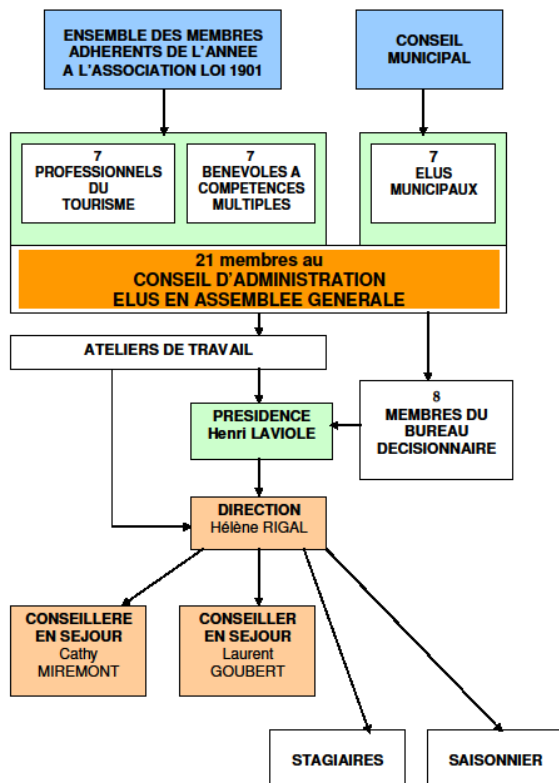
Il assure ses missions sous convention avec la Municipalité :

- l'accueil et l'information du public
- la promotion touristique
- l'animation du territoire en coordonnant les différents acteurs touristiques.

Il est classé **Catégorie II** par la Préfecture du fait de son amplitude d'ouverture, du personnel, de la documentation mise à disposition, de son équipement et son engagement qualité.

COMMENT CA MARCHE ?

Son statut lui donne un cadre de droit privé qui s'organise comme suit :



QUI SONT LES MEMBRES ?

L'Assemblée Générale a lieu en début d'année. Elle rend compte des différents bilans, valide les objectifs à venir, élit le Conseil d'administration.

Les 21 membres du **Conseil d'Administration** se réunissent plusieurs fois par an pour décider des plans d'actions et les 8 membres du **bureau** peuvent se réunir pour prendre des décisions particulières. Les membres du bureau sont :

- 1 Président
- 1 Vice-Président(e) élus
- 1 Vice-Président(e) professionnels
- 1 Vice-Président(e) bénévoles
- 1 Trésorier(e)
- 1 Trésorier(e) adjoint(e)
- 1 Secrétaire
- 1 Secrétaire adjoint(e)

CALENDRIER A RETENIR ?

Préparation en amont :

- **Début Septembre** : Envois des demandes d'adhésions et de publicités pour préparer les éditions de l'année suivante.
- **Octobre à Décembre** : Fabrication des éditions : plan, guide, tourisme à Soustons. Pré bilan de la saison touristique et plan Promo.
- **Décembre** : Préparation du plan d'action qualité et du programme du Printemps des Landes, actions promotionnelles ou dotations.
- **Janvier** : Statistiques, bilans, mises à jour des bases de données, site Internet, inventaires
- **Janvier à Mars** : Réunions avec nos prestataires et partenaires, promotion externe
- **Février à Mai** : Préparation des calendriers d'animation dont le Pense Fêtes et Passe Temps et circuits découvertes.
- **Avant Pâques et début Juin** : distribution de la documentation touristique aux adhérents.
- **Chaque fin de mois** : Questionnaire fréquentation touristique pour dégager les tendances.

Les animations touristiques :

- **Avril** : Printemps des Landes, Fête de la Tulipe
- **Juillet et Août** : 7 demi-journées TER le Mercredi matin, 2 rallyes pêche et autres découvertes
- **Août** : Tenue du stand des Fêtes Locales

Toute l'année : service de disponibilités des hébergements, billetteries de spectacles, location horaire de courts de tennis, transports Yego.

ETRE ADHERENT POURQUOI ?

La cotisation de base de 15 € donne accès :

• **Quelque soit votre statut :**

- aux votes de l'Assemblée Générale
- dès la deuxième année d'adhésion, à un des collèges du Conseil d'Administration sur élection renouvelable tous les 3 ans en Assemblée Générale (le collège des élus est voté en Conseil Municipal pour la durée du mandat).

• **En tant qu'individuel apportant son savoir ou son savoir faire :**

- aux ateliers de travail internes axés sur les supports de communication, la promotion, les circuits touristiques, la démarche qualité...
- à l'amicale des bénévoles de l'association pour l'organisation d'animations diverses telles que stand des Fêtes Locales, accompagnement de découvertes pour les Journées Tourisme en Espace Rural et autres....

• **En tant qu'association :**

- à la diffusion de vos animations sur le Pense Fêtes et sur les affichages du hall d'accueil

• **En tant que professionnel du tourisme, acteur intéressé au Tourisme :**

- aux conseils, aux sensibilisations (labels, marques, classements...), à l'observatoire touristique, à l'information sur les clubs du CDT et au système de réservation en ligne Résadirect.
- au plan local de formations interfiliales coordonné par le Pays Adour Landes Océanes qui propose des sujets de pointe comme le e-tourisme et le tourisme durable !

L'achat de prestations de services ou d'encarts publicitaires permet une visibilité plus large :

- sur le plan de ville, le guide touristique et des hébergements, le calendrier des animations, le site Internet ou le réseau touristique intercommunautaire, départemental, aquitain...
- par la distribution à notre accueil de vos prospectus auprès de notre clientèle (en moyenne 35 000 personnes par an).
- pour les hébergements, grâce à l'affichage quotidien des disponibilités après la fermeture de nos services lors des périodes d'affluence.